



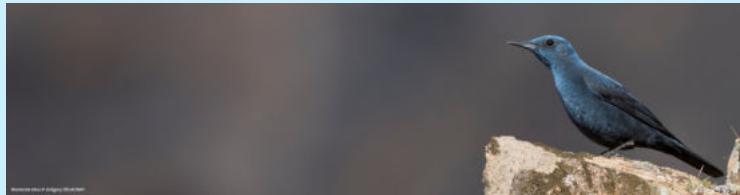
Monticole Info - La lettre du groupe LPO Luberon Monts de Vaucluse - 12

L'été arrive à grands pas, hirondelles, martinets et autres migrants sillonnent nos ciels, pour notre plus grand bonheur, toujours renouvelé malgré les atteintes à l'environnement et aléas climatiques qui, hélas, s'accroissent d'année en année. La LPO est plus que jamais mobilisée, vent debout, contre les menaces envers la biodiversité qui, rappelons le, sont des menaces contre toutes les espèces vivantes, faune et flore, incluant l'humain. Il est toujours nécessaire de le souligner, tant le déni ou l'obscurantisme sont actifs, voire menaçants.

L'évènement de ce mois de Juin : l'Assemblée Générale de la LPO Paca.

Au sein de la vie de toute association, l'Assemblée Générale a une place toute particulière.

Celle de la LPO Paca ne déroge pas à la règle. Moment fort, l'A.G. permet de faire le point sur l'activité et les temps forts d'une année écoulée, de prendre le pouls de l'association, et de présenter les projets en cours et à venir.



Cette année 2025, l'A.G. de la LPO Paca est organisée par le groupe Luberon Monts de Vaucluse et se déroulera à Oppède, à l'Espace du Jardin de Madame.

Pour tout savoir: <https://paca.lpo.fr/association-protection-nature/ag>

Protégez l'océan, protégez la vie !

La LPO Paca est totalement partie prenante de la Marche Bleue, manifestation phare pour inciter les dirigeants du monde entier à un changement de cap immédiat et en profondeur, contre les pressions humaines qui entraînent l'effondrement du vivant marin, ainsi que notre propre avenir. Du 2 au 13 juin 2025, la ville de Nice accueillera la troisième Conférence des Nations Unies sur l'océan (UNOC3), un événement international pour l'avenir de notre planète bleue. Organisée conjointement par la France et le Costa Rica, cette conférence vise à faire progresser l'Objectif de Développement Durable 14 : « Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines ».

La Marche Bleue, rendez-vous le 7 juin 2025 à 17h à Nice.



Pour tout savoir: <https://paca.lpo.fr/association-protection-nature/s-informer/toute-l-actualite/actualite/18277-ensemble-pour-locean-mobilisons-nous-a-la-marche-bleue-2025>

Devine qui papillonne au jardin : c'est reparti !

La fameuse enquête participative est de retour ! Durant tout le mois de juillet, chacun de nous est invité à compter les papillons qui folâtrent dans le jardin.

Un excellent moyen de mieux les connaître, de les identifier et dans ce but le LPO Paca met des outils à notre disposition.

L'enquête participative a également pour objet d'appréhender l'évolution des papillons, c'est donc une démarche scientifique dont la finalité est de pouvoir défendre les différentes espèces, leur habitat et les conditions de leur reproduction.

Donc, chapeau, jumelle, filet (à papillons), et rendez vous chez vous, dans une chasse au papillon fort utile pour la connaissance commune.

Et auparavant (et ensuite, aussi) allez sur le site de la LPO qui consacre un dossier très complet à l'affaire, avec outils, conseils, pour apprendre : <https://paca.lpo.fr/protection/especes/papillons/devine-qui-papillonne-au-jardin>



Citron de Provence © Marion Fouchard

Le braconnier n'aura pas eu raison d'elle : un vautour moine sauvé de justesse !

Criblée de plomb, retrouvée gisante au bord d'une rivière dans les Alpes de Haute-Provence, le vautour moine femelle criblée d'une soixantaine de plombs est arrivée très affaiblie au Centre de Sauvegarde de la Faune sauvage de Buoux.

Souffrant de multiples fractures et d'hémorragie interne, elle est restée en soins intensifs durant plusieurs semaines, suivie de façon assidue par le Dr Frank Dupraz, vétérinaire référent de la LPO, qui a apporté ses conseils et son attention tout au long de sa convalescence. Qu'il en soit vivement remercié, ainsi que toute l'équipe du Centre de Sauvegarde.

Une histoire qui se termine bien, le (la) vautour moine a été relâchée dans les Gorges du Verdon après plusieurs semaines de convalescence, équipée d'une balise GPS elle a depuis parcouru des centaines de kilomètres!

Le vautour moine est un des plus grands rapaces d'Europe, son envergure peut atteindre 3m. Il fait partie des rapaces nécrophages qui se nourrissent de cadavres d'animaux et suppriment ainsi des risques de contagions pour les animaux sauvages, mais aussi domestiques, troupeaux en particulier, et de contamination de l'eau.

Il est toujours également nécessaire de rappeler que le tir de grands rapaces est strictement interdit et sévèrement réprimé par la loi. Une enquête est en cours pour retrouver les coupables.



En savoir plus : <https://paca.lpo.fr/association-protection-nature/s-informer/toute-l-actualite/actualite/18251-le-braconnier-naura-pas-eu-raison-delle-un-vautour-moine-cible-de-plomb-sauve-de-justesse>

Aucune mission n'est impossible pour l'équipe du Centre de sauvegarde de la faune sauvage !

Rédaction : Marie-Hélène Coté - soigneuse bénévole au CRSFS - membre du C.A. - LPO Paca.

Le Centre Régional de Sauvegarde de la Faune Sauvage de Buoux est bien connu pour sa mission de réhabilitation des animaux en détresse. En 2024, plus de 3200 animaux ont franchi les portes du Centre (un record depuis sa création), dont quelques individus appartenant à des espèces remarquables : Vautour percnoptère, Gypaète barbu, Aigle de Bonelli, Molosse de Cestoni.... Bientôt, la saison estivale battra son plein, avec l'arrivée quotidienne de jeunes martinets tombés du nid, de loin l'espèce la plus accueillie.

Avec un tel volume d'activité, il est difficile d'imaginer que les trois soigneuses salariées du Centre (certes épaulées par des volontaires en service civique et une armée de bénévoles passionnés) puissent en faire davantage. Et pourtant ! En plus de sa vocation première de réhabilitation de la faune sauvage, le Centre de sauvegarde mène chaque année une multitude d'autres actions.

Médiation faune sauvage : Le Centre assure un standard téléphonique 7 jours sur 7 et opère une boîte mail dédiée pour répondre à toute question relative à la faune sauvage. Les problématiques sont très diverses : animaux en détresse bien sûr, mais aussi questions sur la cohabitation, sur les épidémies, sur la réglementation, ou encore signalement de destruction de nids ou d'espèces.

Éducation des scolaires : Des animations sont organisées à destination des classes de 6^{ème} et 5^{ème} dans le cadre du programme de Sciences de la Vie et de la Terre pour leur présenter le métier de soigneur animalier et les sensibiliser aux premiers gestes pour secourir un animal en détresse.

Formation des professionnels : Le Centre forme des professionnels (ex. pompiers, agents de l'État) sur les techniques de capture et de contention des grands rapaces et des mammifères carnivores, de même que le personnel de cliniques vétérinaires sur les techniques de manipulation et de soins, l'alimentation et le nourrissage...

Information et sensibilisation du public : Plusieurs manifestations sont organisées chaque année pour sensibiliser le public à la protection de la faune sauvage, incluant des remises en liberté d'animaux soignés au Centre. Le Centre tient régulièrement des stands d'information sur son activité à l'occasion de divers événements (ex. forum des associations).

Lutte contre le braconnage : Durant la période de chasse (de septembre à février), le Centre réalise un dépistage systématique par radiographie des tirs illégaux sur les oiseaux d'espèces protégées. Des signalements sont faits auprès de l'Office Français de la Biodiversité pour chaque victime de tir illégal.

Suivi des causes de destruction. Le Centre collecte de nombreuses données, notamment sur les causes d'accueils, grâce auxquelles des actions de sensibilisation ciblées peuvent être menées. Par exemple, les cas de mortalité d'oiseaux à proximité des lignes de transport d'électricité sont systématiquement rapportés aux gestionnaires de réseau.



<https://mail.google.com/mail/u/0/#search/cote.mh%40gmail.com?projector=1>

1/1

.../...Suivi des espèces.

Certains pensionnaires du Centre participent à des programmes de suivi des espèces menés par des centres de recherche ou des ornithologues. Récemment, un Circaète Jean-le-Blanc, a été équipé d'une balise GPS avant son relâcher pour suivre ses déplacements dans le cadre d'une étude de l'impact de l'éolien sur les grands rapaces.

Veille sanitaire : Le Centre contribue aux travaux de recherche d'une doctorante (dont la thèse porte sur l'amélioration de la surveillance de certaines maladies par la détection précoce) en réalisant des prélèvements systématiques sur certains oiseaux.

Action juridique : Le Centre collabore régulièrement avec la mission juridique de la LPO PACA dans le cadre de divers recours (détention illégale, trafic d'espèces, tirs illégaux), qu'il s'agisse de documenter l'état de santé des animaux concernés ou d'évaluer le préjudice matériel...

Toutes ces actions contribuent à la mise en œuvre de l'objet social de la LPO PACA : « Agir et favoriser les actions en faveur de la nature et la biodiversité ». **Un grand merci à tous les bénévoles qui œuvrent à nos côtés et sans qui nous ne pourrions accomplir toutes ces missions !**



Femelle aigle de Bonelli en soin au Centre de Sauvegarde de Buoux

Toute l'année... on sort ! Les animations à l'observatoire ornithologique de Mérindol

Durant toute l'année, les bénévoles du groupe LPO LMV se retrouvent durant plusieurs week-end, pour observer et accueillir les visiteurs, faire découvrir la faune qui réside sur et le long de la Durance à Mérindol. Longues vues, jumelles étant mises à disposition, les bénévoles apportent les explications et informations relatives aux résidents du moment.

Rien n'est garanti, les surprises toujours possibles, rendant ces rendez-vous d'amour avec la faune, passionnantes.

Les prochains rendez-vous: Dimanche 22 juin, de 9h à 12h.



En savoir plus, contacts : <https://paca.lpo.fr/blogs/luberon-monts-de-vaucluse/files/2024/09/2024-2eme-semestre-affiche-permanence-observatoire.jpg>

A suivre sur le blog : <https://paca.lpo.fr/blogs/luberon-monts-de-vaucluse/>

Hirondelles et martinets : on recense et on en cause.

Pour protéger efficacement les populations de martinets et d'hirondelles, en déclin perpétuel, il s'agit d'établir des chiffrages réguliers de façon rigoureuse, ensuite il est indispensable de faire respecter la réglementation relative à la restauration ou l'aménagement du bâti. Une longue marche des bénévoles et du service juridique de la LPO.

Les 3 et 17 juin, Catherine et Philippe dirigent le recensement du centre ville de L'Isle sur la Sorgue.

Et le 12 juin à 17h : Conférence Hirondelles et Martinets avec Elie Dunand à l'Isle sur la Sorgue Espace Culturel Les Plâtrières 25 Bd Paul Pons. La sortie sera suivie d'une visite des nids d'hirondelles et de martinets dans le centre-ville historique.



Des outils pour comprendre et défendre : les formations LPO

Inutile d'épiloguer : rien de tel qu'une bonne formation pour approcher au plus près les fabuleuses vies des «autres vivants», et les protéger.

La LPO propose un panel très complet de formations.

Robin Lhuiller, responsable du pôle formation, met en oeuvre, entre autres, les formations «insectes» qui se déroulent en juin et juillet., animées par des naturalistes, entomologistes, en collaboration avec des partenaires.

Au programme :

Initiation aux odonates les 11 et 12 juin : deux jours dans le Var dans le secteur très riche en libellules de l'Argens et de la Colle du Rouet. Venez passer deux jours avec nos formatrices naturalistes pour vous initier à ce groupe passionnant et très accessible !

Toutes les informations ici : [Initiation aux odonates-Var - LPO PACA - Ligue pour la Protection des Oiseaux](#)

Inscription avant le 02 juin auprès de formation.paca@lpo.fr



Libellule fauve *Libellula fulva* M & A Gaspérini

Initiation aux papillons de jour les 24 et 25 juin : un stage de deux jours qui a fait la preuve de son efficacité depuis de nombreuses années pour permettre aux débutant-e-s de se lancer avec méthode dans l'identification et la connaissance des papillons de jour. La formation , encadrée par notre formatrice naturaliste, se déroule dans le cadre idéal du parc de Charance, sur les hauteurs de Gap.

Toutes les informations ici : [Initiation aux papillons de jour-Hautes-Alpes - LPO PACA - Ligue pour la Protection des Oiseaux](#)

Inscription avant le 16 juin auprès de formation.paca@lpo.fr

Perfectionnement papillon de jour- focus sur les zygènes rouges le 24 juin : une journée de perfectionnement pour les naturalistes déjà initiés à la reconnaissance des papillons de jour encadrée par notre formatrice naturaliste, au domaine de l'Escarelle, paradis des papillons désormais bien connu. Ces papillons de nuit, bio-indicateurs, sont très fréquemment observés lors des prospections diurnes. Certaines espèces ont été prises en compte dans le "Plan Régional d'actions en faveur des papillons et des Zygènes de PACA (2021-2031)".

Toutes les informations ici : [Perfectionnement papillons-Focus sur les zygènes "rouges"-Var - LPO PACA - Ligue pour la Protection des Oiseaux](#)

Inscription avant le 16 juin auprès de formation.paca@lpo.fr

Initiation à l'entomologie les 9, 10 et 11 juillet : un stage de trois jours animé par nos partenaires du Naturoptère de Sérignan du Comtat qui sauront, avec passion et pédagogie, vous initier aux bases de l'entomologie et vous faire classer dans les bons groupes taxonomiques les "petites bêtes" croisées lors de vos prospections.

Toutes les informations ici : [Initiation entomologie-Vaucluse - LPO PACA - Ligue pour la Protection des Oiseaux](#)

Inscription avant le 01 juillet auprès de formation.paca@lpo.fr

Pour en savoir plus : <https://paca.lpo.fr/formation/rechercher-une-formation/liste-des-formations>

Exposition photo de Bernard Seigneuret

À l'occasion de la Fête de la nature, Fontaine de Vaucluse nous invite à une exposition sur les oiseaux des Monts de Vaucluse, à travers l'objectif de Bernard Seigneuret, ornithologue, bénévole de la LPO et photographe passionné.

Bernard Seigneuret partage ses plus beaux clichés d'oiseaux de notre région. Jusqu'au 4 juin, tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h à 18h. Salle des fêtes, place de la colonne - Fontaine de Vaucluse



Le billet de Michel

Rédaction : Michel Roussel, membre du groupe LPO Luberon Monts de Vaucluse.

T'as dit ESOD ?

Mais qu'est-ce qu'un ESOD ? C'est une Espèce Susceptible d'Occasionner des Dégâts.

Susceptible..... Il ne te gêne pas ce mot ? Moi, si.

L'animal tué n'a pas besoin de causer de dégâts (je t'explique cela avec GOUPIL un peu plus bas). La présomption de culpabilité suffit à le pointer du fusil, de le tuer, de l'assassiner toute l'année et, pour certains dans certains départements comme le renard, d'aller aussi le chercher dans son terrier et lui faire subir les pires souffrances avant sa mise à mort.



Marte des pins

Oui, le déterrage c'est dégueulasse, odieux, indigne d'un être civilisé !! Et toi qu'est-ce que tu en penses ?

Mais Goupil n'est pas le seul à subir ces atrocités. Le Blaireau qui n'est pas classé en ESOD, dont l'espérance de vie n'est que de 4 à 5 ans et qui n'a qu'une portée de 2 à sept petits par an avec un taux de survie de 50%, peut aussi être déterré dans certains départements ou simplement chassé dans d'autres.

Oui, si la liste des ESOD relève du ministère de l'Ecologie, le classement en ESOD relève de la décision d'une formation spécialisée dans chaque département. Formation qui comporte un représentant de défense de la nature (LPO, FNE..). Celui-ci peut voter pour la mise en ESOD de certaines espèces.

Oui, oui, cela arrive, tu peux me croire. Cela arrive.

Ainsi, une année, dans un département, un représentant des défenseurs de la nature avait voté pour la mise en ESOD de la Corneille alors qu'elle est sur la liste rouge de l'IUCN dans sa région. Elle fut, tu t'en doutes, classée en ESOD. Or très récemment, après un recours auprès du Conseil d'Etat par plusieurs Associations dont la LPO, l'ASPAS, One Voice etc cette petite Corneille a été retiré de la liste des ESOD de ce département ainsi que de la plupart des départements de cette région. Cette action, devant le Conseil d'Etat à permis le déclassement de certaines autres espèces. Bon, il faudrait peut-être les briefer un peu mieux ces représentants des défenseurs de la nature, tu ne crois pas ?

Susceptible..... C'est à gerber !! Imagine un peu.

Le GOUPIL qui, là-haut dans sa montagne, n'a jamais vu de poule, n'en verra jamais et ne saura même jamais que cela existe, sous prétexte que son espèce est classée en ESOD, ce pauvre GOUPIL sera chassable, voir déterrable, toute l'année, comme d'autres animaux classés en ESOD et sans limite de quota.

Ils s'en foutent de tous les tuer jusqu'au dernier !!! En France il y a environ 90 espèces d'animaux chassables. Alors une qui disparaît, les chasseurs s'en foutent. Ils s'en tamponnent le coquillard. Je prends GOUPIL, bel animal et si utile, mais j'aurais pu en prendre d'autres dans la liste.

Et s'il n'est pas classé en ESOD l'animal il reste chassable.

Je te donne la liste des ESOD et un lien LPO pour en savoir un peu plus

<https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/mobilisation-citoyenne/refuges-lpo/actualites-refuges/actualites-refuges-2023/especes-susceptibles-d-occasionner-des-degats-esod-qui-sont-elles>

La Fouine, la Martre des pins, la Belette d'Europe, la Pie bavarde, le Corbeau freux, la Corneille noire, le Renard roux, l'Etourneau sansonnet et le Geai des chênes

Tu manges du renard roux ?

Tu manges de la Pie bavarde ?

Tu manges du Geai des chênes ?

Tu manges de la Corneille Noire ?

Tu manges de la Fouine ?

Tu manges de la Belette d'Europe ?

Tu manges du Corbeaux freux ?

Tu manges du Blaireau pas en ESOD mais chassable et aussi déterrible dans certains départements ?

Non, tu n'en manges pas, moi non plus.....C'est vrai, on trouve du pâté de Sansonnet.....

Mais si on n'en mange pas alors tu me diras que c'est peut-être une question de régulation....

Régulation ? Tiens comme c'est bizarre ? Il me semble que tu oublies la fameuse phrase du chef de file, président de la chasse Willy Schraen:

"Moi mon métier ce n'est pas chasseur, je n'en ai rien à foutre de réguler", précisant ensuite prendre seulement "du plaisir dans l'acte de chasse".

Plaisir dans l'acte de chasse, plaisir de tuer...tuer...passion....Permis de chasse, permis de tuer.

Cela ne te fait pas gerber ? Moi, si.

La prochaine fois, je te parlerai des fusils, des carabines, du plomb et d'autres choses qui me font aussi gerber.

A+ Michel



Le geai des chênes, un allié pour la régénération de la forêt menacée par le changement climatique - Rédaction Véronique Cayroche - membre LPO Luberon Monts de Vaucluse

Le geai des chênes est un oiseau fascinant et utile à l'écosystème. C'est en effet une sentinelle de la forêt, son cri strident alerte les autres animaux de la présence de prédateurs ou d'intrus, il a aussi un rôle écologique, il contribue à la régénération des forêts en enterrant des glands pour les stocker, oubliant souvent de les récupérer. Il est pourtant parfois chassé, ce que conteste la LPO, et aussi classé ESOD, il peut donc faire l'objet d'actes de destruction.

Pour l'écologue et l'ornithologue, il n'est pas une espèce nuisible et occupe une place importante dans l'écosystème forestier, il est d'ailleurs protégé dans de nombreux autres pays . A ce sujet vous pouvez lire cet article de l'ONF sur une collaboration étonnante entre geais et forestiers: https://d.docs.live.net/6D7CEF65EE03BEB5/Documents/204b_des-tables-fruits-pour-favoriser-la-regeneration-naturelle-du-chene.html



Le paradoxe du Castor

Rédaction : Michel Roussel, membre du groupe LPO Luberon Monts de Vaucluse.

République Tchèque

Dans la région de Brdy, à 50 km au sud de Prague, un projet local de barrage était prévu depuis plus de sept ans. Il s'agissait d'aménager un site protégé en zone naturelle humide. Mais le projet s'enlisait en raison de procédures administratives, le permis de construire se faisait toujours attendre.

Et voilà qu'en l'espace de deux nuits fin janvier, les riverains ont vu surgir, en travers de la rivière, des amas de pierres, de boue et de bois, des constructions complexes qui ont permis de ralentir le débit de la rivière en aval. "Les castors ont fait un excellent travail, ils ont construit une zone humide avec des piscines et des canaux", expliquent les experts de l'Agence tchèque de protection de la nature (Nouvelle fenêtre), et ceci "sur une zone presque deux fois plus grande que ce qui était prévu".

Au-delà du travail gratuit des castors, les barrages construits par ces animaux semi-aquatiques sont intéressants à double titre pour l'environnement. Ils jouent un rôle de filtration, tout en créant des retenues d'eau plus petites et plus nombreuses que dans une construction humaine.

Des études menées sur le fleuve Colorado, dans l'ouest des États-Unis, montrent que les barrages de castors permettent de retenir des sédiments, parfois même certains polluants, comme des métaux lourds avec une efficacité supérieure aux structures construites par l'homme. Ils permettent donc d'avoir une eau plus saine en aval.

Et par ailleurs, en construisant plusieurs petits barrages et en créant des retenues d'eau, les ouvrages de castor permettent de ralentir le débit des cours d'eau à certains endroits. S'ils provoquent parfois quelques inondations sur les berges, ils créent surtout des zones humides (Nouvelle fenêtre) qui favorisent le développement de la végétation, ou l'installation de certaines espèces comme les grenouilles ou des insectes.

Suisse

Chassé jusqu'à l'extinction, le castor avait disparu de Suisse il y a 200 ans. Réintroduite au milieu du XXe siècle, l'espèce s'est depuis propagée. Aujourd'hui, on estime que la population de castors compte environ 5 000 individus. Si le castor est protégé par la loi sur la chasse, il n'est plus recensé comme espèce menacée dans la liste rouge la plus actuelle.

Le Conseil fédéral a clarifié la réglementation sur le castor dans l'ordonnance sur la chasse.

À partir de février, les cantons pourront abattre des castors individuels s'ils causent des dommages considérables ou s'ils mettent des personnes en danger. Par exemple, si les dégâts qu'ils causent font déborder les cours d'eau et inondent les prairies et les bâtiments.

Les nouvelles règles du Conseil fédéral ont été critiquées par les organisations de protection de la nature. Pro Natura, le WWF Suisse et Birdlife estiment qu'il n'y a pas lieu d'agir. Selon elles, les mesures sont formulées de manière trop vague et sans seuil de dommage clairement défini. «Cela ouvre la porte à des abattages arbitraires», affirme Raffael Ayé, directeur de Birdlife.

C'est ce que l'on pourrait appeler une mise en classement ESOD .

France

Sud Ouest

Dans le Doubs, il a fallu détruire le barrage patiemment construit par un castor sur un ruisseau, car il avait provoqué des inondations importantes. Il a aussi fallu empêcher l'animal de revenir sur les lieux. Après avoir consacré un budget de plus de 500 000 euros au réaménagement d'une zone humide et au reprofilage d'un cours d'eau, le territoire concerné a vu se développer la faune et la flore des milieux humides, batraciens, insectes, poissons [et castors](#)./...



..../...

L'un d'eux a construit un barrage sur le Saint-Renobert, si efficace que lors des épisodes de pluie, il jouait parfaitement son rôle de retenue d'eau, au point de provoquer des inondations dans les champs et sur les routes des alentours, dans une zone couvrant six hectares. Selon la préfecture, l'ouvrage rehaussait la ligne d'eau de plus de 60 centimètres

France info

Castors : un voisin encombrant pour les agriculteurs, qui présente néanmoins des atouts
Interdit de toucher aux barrages

Il est interdit de toucher aux barrages, car l'espèce est protégée, sous peine d'une amende de 150 000 euros. Dominique Landragin, naturaliste à la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), rappelle que les constructions des castors peuvent filtrer la pollution de l'eau. Le castor fait aussi le ménage sur les berges, coupe les arbres avec ses dents, et leur permet une meilleure repousse. En créant des zones humides grâce à ses barrages, [le castor\(Nouvelle fenêtre\)](#) permet à toute une biodiversité de renaître. Selon l'Office français de la biodiversité, 213 conflits liés aux castors sont remontés sur une cinquantaine de départements concernés.

Chassons.Com et la Dépêche

Poursuivi par l'OFB pour avoir démonté le barrage d'un castor, un éleveur de Saône-et-Loire dispensé de peine par le juge

Au printemps dernier un éleveur de vaches charollaises d'Autun en Saône-et-Loire, avait constaté qu'une de ses parcelles, couvrant une dizaine d'hectares, se trouvait inondée et que l'eau menaçait les terrains de la zone commerciale qui jouxte sa propriété. En remontant le ruisseau qui traverse ses terres, l'homme, par ailleurs engagé dans la politique locale, a constaté la présence d'un amas de branches, visiblement disposé là par un castor, qui formait un barrage et était la source du débordement de l'eau.

L'éleveur démonte le barrage sous les yeux des agents de l'OFB

Constatations faites, l'OFB a porté plainte contre l'éleveur pour « destruction de l'habitat d'une espèce protégée ». L'homme était donc jugé en audience correctionnelle, mardi dernier, par le tribunal de Grande Instance d'Autun. Il risquait une peine de 3 ans de prison et 150 000 euros d'amende !

Un avertissement, pas de sanction

Présenté au délégué du Procureur l'éleveur a finalement échappé à toute sanction. La plainte de l'OFB a été classée sans suite. L'agriculteur s'est vu signifier un avertissement pénal. En clair, il risquerait des poursuites judiciaires en cas de nouvelle infraction dans un délai de 2 ans.

Statut du castor en France

L'espèce est classée « En préoccupation mineure » sur la liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine ; « Vulnérable » sur la liste rouge des vertébrés terrestres de Franche-Comté et « Quasi menacé » sur la liste rouge des mammifères (hors chiroptères) de Bourgogne.

On peut se demander si, à l'instar de la décision suisse, la France, poussée par quelques puissants lobbies, ne prendra pas un jour une décision similaire.

La solidarité entre espèces... ça existe !

Dans le Cher, un pouillot véloce participe au nourrissage d'une jeune mésange charbonnière.

<https://www.ornithomedia.com/breves/un-pouillot-veloce-participe-au-nourrissage-dune-jeune-mesange-charbonniere-dans-le-cher-en-mai-2025/>

Dans son livre «Habiter en oiseau» la philosophe Vinciane Despret observe cette solidarité entre espèces, certaines veillant sur le nid d'oiseaux d'autres espèces, tandis que les parents chassent la nourriture de leurs petits.



Jean-Claude Roché nous a quitté.

Dans la plus grande discréetion, et un silence absolu des médias, Jean-Claude Roché, ornithologue, bioacousticien, s'est éteint le 1er avril. Venu à la captation du son par la musique , il a vécu à la manière des naturalistes du XIXe siècle. Il est le créateur de l'audio-naturalisme, il a enregistré une centaine de disques, non seulement il captait mais il classait, analysait... Un bon nombre de musiciens suivait ses travaux et le sollicitait, Olivier Messiaen, entre autres, lui rendait visite régulièrement... La connaissance des oiseaux et la création musicale, lui doivent énormément.

En savoir plus : <https://www.4-33mag.com/perte-de-jean-claude-roche-le-temoinage-de-patrick-fremeaux/>



<https://www.lpo.fr/qui-sommes-nous/toutes-nos-actualites/articles/actus-2025/jean-roche-pionnier-de-la-bioacoustique-s-est-eteint>

L'union fait toujours ... la force

Rédaction Véronique Cayroche - membre LPO Luberon Monts de Vaucluse

Lors de notre dernier numéro de 2024 du Monticole, nous évoquions le combat d'associations, dont **Actions Coulon**, pour la défense de la ripisylve du Coulon sur les communes de Cavaillon et Robion, menacée d'arasement par le projet de nouvelles digues du SIRCC, plus hautes et protectrices. Ce chantier de 22 km détruirait une biodiversité assurément riche et diversifiée, sans une utilité avérée de réelle protection des populations riveraines, en particulier en rive droite. La richesse naturelle menacée de destruction et les incohérences du projet ont été relevées dès cet été 2024 dans deux rapports d'organismes officiels, qui ont rendu chacun un avis très défavorable au projet. Il s'agit d'abord de celui du CNPN, Conseil National de Protection de la Nature, et de celui du MRAE, Mission Régionale d'Autorité Environnementale .



Ci-dessous un extrait du rapport du CNPN :

Il est signalé que l'Aigle de Bonelli et le Pernoptère d'Egypte n'ont pas été vus en survol de la zone : en seulement quelques jours d'inventaire, le contraire aurait été étonnant. Pourtant, la cartographie du domaine vital du couple voisin d'Aigle de Bonelli, basée sur les données GPS, indique bien ce secteur comme appartenant au domaine vital. L'omission de cette espèce est regrettable. Il est vraisemblable que le Coulon et ses forêts riveraines jouent un rôle dans l'alimentation de l'Aigle de Bonelli.

Le Castor d'Eurasie est bien représenté et la Loutre est également présente. Les travaux vont particulièrement impacter ces deux espèces.

Au moins quinze espèces de chiroptères (dont le Minioptère de Schreiber, le groupe des murins de grande taille et le Grand Rhinolophe) sont présentes et la ripisylve compte de nombreux arbres gîtes potentiels. Il s'agit d'un lieu d'alimentation important. Ainsi, 923 arbres gîtes potentiels ont été recensés dans les peupleraies (sur l'ensemble des tranches 4 à 11), auxquels il faut en ajouter environ 150 autres dans les autres milieux boisés. Les enjeux sont particulièrement élevés sur la tranche 4.

.../...

.../...

L'association Actions Coulon, en pointe de la lutte contre ces travaux, a été rejointe par d'autres associations de riverains et aussi environnementales , comme la FNE 84, ECOppède ou la LPO qui a apporté ses compétences dans les inventaires d'espèces protégées, nombreuses comme précisé dans le texte du CNPN, et le soutien à cette lutte pour défendre la biodiversité. Cette union n'a cessé de s'amplifier, particulièrement depuis quelques mois et en Février 2025 ce ne sont pas moins de 13 associations qui se sont regroupées en une.

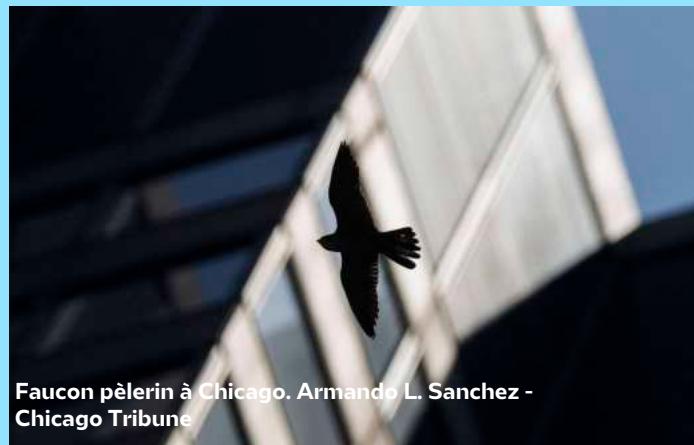
« **Coordination Calavon-Coulon** » signataire d'un courrier au préfet du Vaucluse , lui demandant de reconstruire le projet de digues en tenant compte de tous les avis défavorables, avant de lancer une enquête publique qui validerait les travaux . La Coordination demande aussi un RDV au président du SIRCC dans le même objectif.

La détermination du groupe est forte et espère toujours voir abandonné ce projet coûteux, obsolète et écocide ! Ce 22 Mars avait lieu à Apt un évènement autour de la ressource de l'eau organisée par des associations locales et les Ecologistes, avec conférences et tables rondes notamment sur le Coulon-Calavon. M. Perello président du SIRCC était présent et a confirmé que le projet allait être revu et corrigé en tenant compte des avis du CNPN entre autres. La Coordination reste mobilisée cependant, avec la LPO, pour la protection de la ripisylve .

Un exploit intellectuel» : aux Etats-Unis, un faucon se sert des embouteillages pour approcher furtivement ses proies – Libération

Dans une étude publiée ce vendredi 23 mai dans la revue «Frontiers in Ethology», un zoologiste américain décrit ce qu'il considère comme l'observation la plus avancée d'exploitation de l'environnement urbain chez les oiseaux.

https://www.liberation.fr/environnement/animaux/cela-navait-jamais-ete-observe-avant-un-faucon-se-sert-des-embouteillages-pour-approcher-furtivement-ses-proies-20250523_WFIJR4BIPRGXXAPTH5YAGUMKCM/



Faucon pèlerin à Chicago. Armando L. Sanchez - Chicago Tribune

Pour suivre l'actualité du groupe LPO - Luberon Monts de Vaucluse :

<https://paca.lpo.fr/blogs/luberon-monts-de-vaucluse/>

sur facebook : <https://www.facebook.com/lpolmv>

Le groupe LPO LMV se réunit chaque 3eme lundi du mois, à la salle annexe de la mairie de Maubec (84). Vous souhaitez en savoir plus, vous impliquer en faveur de la LPO? venez.

Pour ne plus recevoir Le Monticole Info ou recommander un ami: lmv@lpo.fr

